



**Coteaux
et Landes**
de Gascogne

Le journal de la communauté de communes

Numéro 44 - Janvier 2024



Dans cette édition

La communauté de communes

Quel est son fonctionnement ?

Environnement

Toutes les actualités

Voies communales, chemins ruraux

Quelles missions pour les services techniques ?

Raymond Girardi

Président de Coteaux et Landes de Gascogne



2024 : UNE ANNÉE PLEINE D'ESPOIR

JOUER UN RÔLE MAJEUR AVEC LES ATOUTS DE LA RURALITÉ

Les communautés de communes rurales peuvent et doivent jouer un rôle majeur dans le développement de notre pays en cette période où les citoyens français cherchent une nouvelle voie pour concilier nos besoins essentiels avec la pérennité de notre planète mise à mal par certains excès. Contrairement aux idées portées par une « Intelligencia parisienne » qui a tant de difficultés à différencier la vie rurale de celle des mégapoles, parce qu'il est contre nature de reconnaître que l'on a pu se tromper sur les grands choix du passé qui consistaient à concentrer les populations et l'économie, plutôt que de bien les répartir sur l'ensemble du territoire.

Conscient de cette situation et du rôle à jouer par « Coteaux et Landes de Gascogne », nous faisons le choix de tout mettre en œuvre pour prendre notre place dans les domaines qui correspondent à notre territoire et à ses spécificités. Le tourisme, l'industrie, les énergies renouvelables, l'artisanat, les commerces ... sont autant d'atouts que nous mettons en avant pour réussir dans cette nouvelle voie et faire de la ruralité, à notre niveau, le tremplin nécessaire pour relancer la France socialement et économiquement. Ce développement apportera de nouvelles richesses importantes. Tout d'abord de très nombreux emplois qui vont faire venir et s'installer des familles sur l'ensemble de notre collectivité mais aussi d'importantes retombées financières en matière de salaires, de pouvoir d'achat et de fiscalité pour les communes et la communauté de communes.

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS CITOYENS

Les ressources nouvelles vont permettre de développer tous les services publics, la couverture des besoins en professionnels de santé, les équipements pour l'éducation, en fait, l'ensemble des besoins nécessaires au bien être des nos habitants et à l'harmonisation de notre territoire. Cette vision de l'avenir à court et long terme est partagée par tous les élus de « Coteaux et Landes de Gascogne », chacun avec ses priorités locales mais tout en allant dans le même sens.

Cette force collective a déjà fait ses preuves dans bien des domaines mais il reste du chemin à faire. Nous sommes en France et il est toujours fastidieux de porter de gros projets de développement ; ils sont en cours et nous faisons tout ce qu'il faut pour les réussir. L'année 2024 se présente donc plutôt sous de bons auspices mais il ne faut rien laisser au hasard pour réussir une nouvelle année pleine d'espoir qui peut être déterminante pour les dizaines d'années à venir. Dans l'attente de ces succès, je vous souhaite à vous et à vos proches mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Cordialement,

Le Président, Raymond GIRARDI

Sommaire



- 3 | **Informations**
Tout savoir !
- 5 | **La communauté de communes**
Quel est son fonctionnement ?
- 7 | **Environnement**
Réseau Compost'Aventure et actualités
- 9 | **Voies communales, chemins ruraux**
Quelles missions pour les services techniques ?

Relais Petite Enfance

Découvrez le planning des activités en février



Février 2024

Calendrier des matinées d'éveil | 9h-11h30

LUNDI

5 Ouverture exceptionnelle
Activités et jeux libres

MARDI

6 Jeux libres et lecture

13 Atelier bébé signe

20 Activités libres et ateliers petite motricité

27 Jeux libres

JEUDI

1 Eveil Musical

8 Fermeture exceptionnelle

15 Jeux libres

22 Matinée jeux de motricité et galipettes !

29 Activités libres Ateliers petite motricité

Infos

Les matinées de motricité :

- 1er groupe : 9h15-10h
- 2ème groupe : 10h15-11h

Pour une bonne organisation, merci de vous inscrire par email ou par téléphone pour les matinées de musique et de psychomotricité.



RELAIS PETITE ENFANCE
2366, route des Châteaux
47250 GRÉZET-CAVAGNAN
Email : rpe@3cclg.fr
Tel : 07 57 76 58 97
05 53 83 65 60

Informations

Relais Petite Enfance

Jours d'ouverture : Mardi 8h30-12h30
et 13h-17h | Jeudi 8h30-12h30 et 13h-17h30
Matinées d'éveil : Mardi et Jeudi matin de 9h-11h30
Les après-midis sont consacrés à l'accueil administratif,
téléphonique et aux visites.

Renseignements : 05 53 83 65 60 ou rpe@3clg.fr

Horaires des déchetteries

Houeillès : Mercredi, Vendredi et Samedi 13h30-17h30
L'accès des véhicules est autorisé jusqu'à 17h15.

Casteljaloux : Lundi, Mardi, Vendredi et Samedi 9h-12h et
14h-17h. Mercredi 14h-17h et Jeudi 9h-12h. L'accès des
véhicules est autorisé jusqu'à 11h45 le matin et jusqu'à
16h45 le soir.

Collectes des encombrants

Jusqu'au 17 avril 2024, un ramassage sera effectué une
fois par mois (3 encombrants maximum par dépôt, à
sortir la veille du ramassage). Votre inscription doit être
réalisée auprès de notre accueil au 05 53 83 65 60.

Conseillère numérique

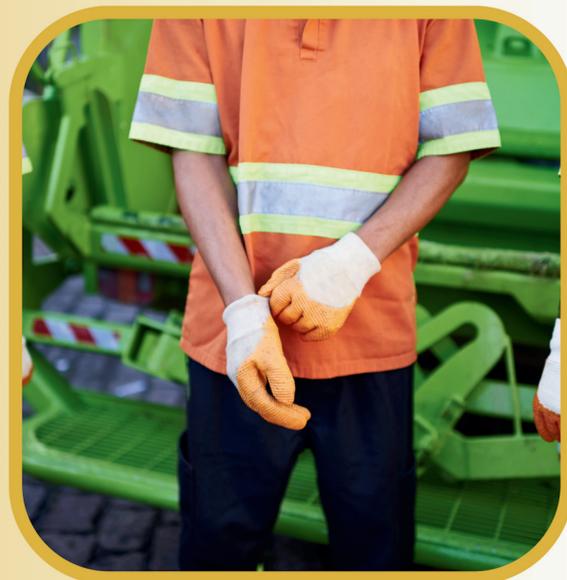
Vous avez des difficultés pour vous repérer sur votre
ordinateur, votre tablette ou votre smartphone ? Alexane
Quillateau, la conseillère numérique de Coteaux et
Landes de Gascogne, est là pour vous !

Elle vous accueille sur rendez-vous et vous aide à
comprendre votre outil numérique, que ce soit pour
communiquer avec vos proches, naviguer sur internet en
toute sécurité ou pour toute autre activité.

Contact : 07 48 88 23 90 ou cn@3clg.fr

Horaires d'accueil à France Services

Lundi : 13h30 - 16h30
Mardi : 9h - 12h45 et 13h30 - 17h30
Mercredi et Jeudi : 9h - 12h45 et 13h30 - 18h30
Vendredi : 9h - 12h45 et 13h30 - 17h30
Samedi : 9h - 12h00



Territoire

Des entreprises dynamiques

PADEL TENNIS DE L'AVANCE

“Cette société a été créée il y a quelques mois sur la ville de Casteljaloux, et nous souhaitons présenter ce nouveau sport aux habitants de notre communauté de communes. Le padel est un sport de raquettes combinant des éléments du tennis, du squash et du badminton. Il se joue uniquement en double, et se pratique autant en plein air qu'en indoor.

Très amusant, social et accessible à tous, c'est un jeu d'équipe avec une proximité entre les 4 joueurs qui peuvent facilement communiquer. Un sport divertissant et spectaculaire à jouer comme à regarder. C'est véritablement un jeu intergénérationnel auquel grands-parents, parents et petits-enfants peuvent jouer tous ensemble et s'amuser.”

3 terrains couverts et éclairés sont à votre disposition pour venir passer un moment de convivialité et de dépense physique, entre collègues, amis, familles, enfants, le tout complété par un club house avec vestiaires, bar et terrasse pour se retrouver après une partie.



PADEL TENNIS DE L'AVANCE

20, rue Baptiste Marcet
47700 CASTELJALOUX



MARROT
MENUISERIES

Devis
Gratuit

MENUISERIE, ALU, PVC, VOLET ROULANT, STORE,
VÉRANDA, DÉPANNAGE, SERRURERIE, PORTAIL...

menuiserie.marrotcedric@orange.fr

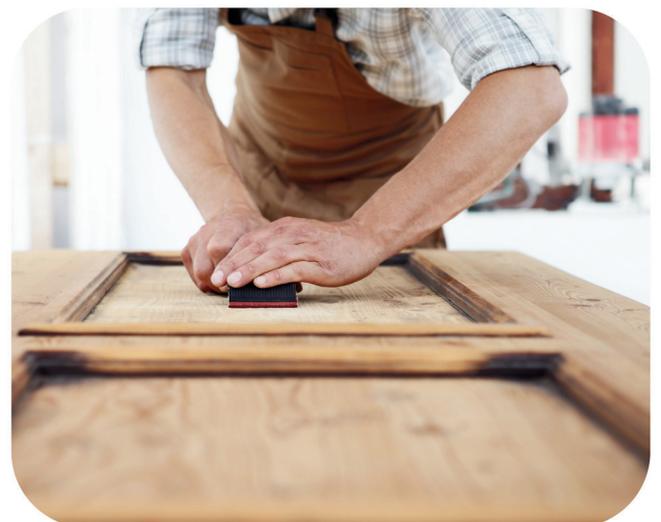
06 22 34 80 39

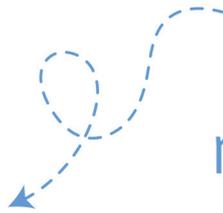
1573 Route de Guérin 47250 Bouglon



Nouveau commerce ou entreprise ?

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez paraître dans le prochain journal communautaire ! Vous pouvez écrire à l'adresse email communication@3clg.fr ou contacter le 05 53 83 65 60 pour plus de renseignements.





Comment fonctionne ma communauté de communes ?

27 communes, 12 600 habitants

La communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne est constituée de vingt-sept communes : Allons, Antagnac, Argenton, Anzex, Beauziac, Bouglon, Boussès, Casteljaloux, Caubeyres, Durance, Fargues-sur-Ourbise, Grézet-Cavagnan, Guérin, Houeillès, Labastide-Castel-Amouroux, La Réunion, Leyritz-Moncassin, Pindères, Pompogne, Poussignac, Romestaing, Ruffiac, Sainte-Gemme-Martailac, Sainte-Marthe, Saint-Martin-de-Curton, Sauméjan et Villefranche-du-Queyran.

Son siège social est fixé à la Maison Communautaire 2366 route des châteaux 47250 Grézet-Cavagnan.

Le rôle du Conseil Communautaire

Le rôle du conseil communautaire est de décider, par un vote donnant lieu à délibération, des grandes orientations que prendra la communauté de communes dans les domaines de sa compétence. C'est l'instance de décision de la collectivité.

Le conseil communautaire se réunit au moins une fois par trimestre, ses séances sont publiques, donc ouvertes à tous. Elles sont annoncées par la presse locale et ses comptes-rendus sont également publiés sur le site internet de la communauté de communes www.3clg.fr

En début de mandat, le conseil communautaire élit le Président et les Vice-présidents, ainsi que les délégués aux différentes instances.

LE PRÉSIDENT

Le Président est un des délégués.

Il est élu à la majorité par le conseil communautaire. Il exécute les décisions du conseil et représente l'institution dans les actes de la vie civile. Il ordonne les dépenses et prescrit les recettes. Il est responsable de l'administration et nomme le personnel.

LE BUREAU

Le conseil élit en son sein les membres du bureau. Celui-ci se compose du Président, de 10 vice-présidents chacun en charge d'un domaine de compétence spécifique et de 4 membres. Le nombre de vice-présidents est défini et voté par le conseil communautaire sur proposition du Président. Le bureau se réunit en amont du conseil communautaire pour gérer les affaires courantes, examiner et fixer l'ordre du jour des réunions plénières.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

A vocation consultative, les dix commissions thématiques (1.Agriculture, forêt et milieux naturels, 2.Déchets ménagers et assimilés, 3.Voirie et services aux communes, 4.Budget, finances et équipements, 5.Urbanisme, foncier et patrimoine, 6.Social, santé et couverture médicale, 7.Associations, sport, culture et loisirs, 8.Environnement et GEMAPI, 9.Enfance et petite enfance, 10.PETR Val de Garonne Guyenne Gascogne) se réunissent pour discuter et débattre en amont des projets avant leur présentation en Bureau et au vote du Conseil. Ces commissions sont présidées par un Vice-président. Elles examinent les dossiers, formulent des suggestions, donnent des avis, préparent des rapports, mais elles ne peuvent en aucun cas décider à la place du conseil communautaire.

67 hectares, 52 conseillers communautaires

Les compétences obligatoires

- L'aménagement de l'espace (documents d'urbanisme)...
- Le développement économique (promotion du tourisme, zone d'activité économique, aide à l'installation des jeunes agriculteurs, Maison de Santé Pluridisciplinaire...)
- La gestion des milieux aquatique (Gemapi)...
- L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage...
- La collecte et le traitement des déchets. Ces compétences sont scindées en deux parties : la collecte, exercée en régie par Coteaux et Landes de Gascogne et le traitement confié au syndicat départemental de traitement des déchets Valorizon.

Les compétences optionnelles

- La protection et mise en valeur de l'environnement
- La politique du logement et du cadre de vie (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain, Programme d'Intérêt Général, participation financières aux logements sociaux)...
- La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie (voiries communales)...
- L'action sociale d'intérêt communautaire (Relais Petite Enfance, Crèche Lou Casao)...
- La création et la gestion de l'Espace France Services
- Soutien à l'aménagement numérique (fibre)
- Création, aménagement entretien de voies de communication autonome, d'intérêt communautaire (Voie verte ...)
- Participation administrative et financière à la création d'une Société d'Économie Mixte (Center Parcs)
- La mobilité (Transport à la demande)

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Vous pouvez toujours vous exprimer sur le PLUi grâce aux registres de concertation mis à votre disposition dans chacune des mairies.

Ces derniers sont là pour recueillir vos interrogations, vos attentes et vos doléances. Si vous le souhaitez, vous pouvez également vous exprimer par écrit auprès de votre maire ou du président de la communauté de communes. Chaque demande sera traitée dans le respect de la réglementation imposée par le code de l'urbanisme et des objectifs d'aménagement que les élus communautaires auront privilégiés et validés tout au long de la procédure. Pour un traitement efficace de votre demande, nous vous invitons à détailler précisément celle-ci en précisant vos noms, prénoms, adresses postales et informatiques, les références cadastrales des parcelles concernées et vos attentes quant au devenir de celles-ci dans le cadre de l'élaboration du futur PLUi.

N'hésitez pas à prendre contact avec la communauté de communes et notre chargé de mission PLUi au 05 53 83 65 60 qui reste à votre disposition pour vous accueillir et saura utilement vous conseiller dans vos démarches. Il vous est également possible de vous exprimer à l'adresse courriel suivante : plu@3clg.fr. Soyez assurés que toutes les demandes seront instruites conformément à la réglementation. N'hésitez pas à vous exprimer !

Environnement

Rejoignez le réseau Compost'Aventure !

Le lancement du premier réseau citoyen de Coteaux et Landes de Gascogne a eu lieu le 7 décembre 2023. Le réseau Compost'Aventure est fait pour vous si vous cherchez à vous investir pour l'environnement ou si vous souhaitez vous engager dans un projet, transmettre votre expérience ou en acquérir !

Vous aurez accès à des formations gratuites, vous partagerez des moments conviviaux et vous échangerez vos connaissances tout au long de l'année.

Pour rejoindre le réseau des aventuriers et aventurières du compost et participer au projet de compostage de proximité, inscrivez-vous par mail à biodechets@3clg.fr ou en contactant le 05 53 83 65 60.

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DES
AVENTURIER-ES DU COMPOST !

Participez au projet compostage de proximité en rejoignant le réseau des aventurier-es du compost ! Profitez d'une formation gratuite, de moments conviviaux et d'échanges tout au long de l'année.

Coteaux
et Landes
de Gascogne



Un point sur les équipements en 2024



Dans le cadre du déploiement de la future tarification incitative, des points d'apport pour les ordures ménagères seront installés au premier semestre 2024. Ces bornes seront uniquement dédiées aux dépôts des déchets ultimes, c'est-à-dire, ceux qui ne se trient pas.

Un badge d'accès aux bornes sera distribué à l'ensemble des foyers (à domicile ou lors de permanences en mairie) à partir du second trimestre 2024. La mise en service des bornes débutera à partir du second semestre 2024.

Besoin d'un renseignement sur la gestion des déchets ? Contactez Pauline à l'adresse email ti@3clg.fr ou par téléphone au 05 53 83 65 60

Vos centres de recyclage font peau neuve !

Une nouvelle signalétique plus lisible et plus homogène a été installée dans vos deux déchetteries de Casteljaloux et Houeillès. Des consignes de tri plus claires et illustrées pour s'assurer que chaque déchet trouve sa bonne place pour être correctement recyclé !



Sites de compostage partagé



Déjà plusieurs sites de compostage partagé sont en service sur Casteljaloux, Romestaing, Houeillès et Sauméjan. L'accès aux sites de compostage se fait sur inscription auprès de vos référents qui vous communiqueront toutes les informations préalables à l'utilisation (voir informations en place sur le site). Si vous souhaitez ouvrir un site dans votre commune ou votre quartier, contactez-nous 05.53.83.65.60, biodechets@3clg.fr



Voiries communales, chemins ruraux

Que doit faire la collectivité ?

Lorsque vous circulez sur une voie, vous pouvez être sur une route nationale, départementale, communale, rurale, et parfois privée. Pour disposer des bonnes informations il faut se référer aux statuts et à la définition de l'intérêt communautaire de Coteaux et Landes de Gascogne.

Création, aménagement et entretien de la voirie

Ce que disent ces documents, seules références légales :

Sont déclarées d'intérêt communautaire, les voiries communales ayant fait l'objet d'un transfert à l'intercommunalité. Ce transfert a été réalisé sur la base des tableaux de classement des voiries communales de chaque commune. Ont été transférées les voiries revêtues d'un liant hydrocarboné à l'exclusion notamment des trottoirs, pistes cyclables, égouts et réseaux d'assainissement, terre-pleins centraux, carrefours giratoires et feux tricolores, bacs à fleurs, arbres et espaces verts, pylônes, candélabres et de l'éclairage public, ...

Sur ces voiries, sont déclarées d'intérêt communautaire les interventions suivantes

En agglomération

L'entretien de la bande de roulement et de toutes les parties servant à la circulation des véhicules ainsi que les zones enherbées, fossés et accotements. La fourniture et la mise en place de ralentisseurs pour le compte des communes à l'exclusion de la signalisation qui reste à la charge des communes.



D 933

→ **Voirie départementale**

Gestion départementale

C 1

→ **Propriété de la commune**

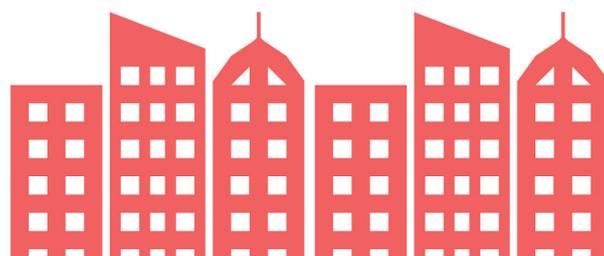
Gestion communale

→ **Ou transfert de compétence**

Gestion communauté de communes

Hors agglomération

La création, l'aménagement et l'entretien de la bande de roulement ainsi que les fossés et les accotements.



Le service voirie surveille et entretient 376 kilomètres de route dont la gestion a été confiée à la communauté de communes par les communes membres.



Chaque année ce sont environ 10% de ce linéaire qui font l'objet de travaux préventifs ou de travaux lourds.

En 2023 le service voirie a procédé à :

- 33 000 m² de fouilles et de curage de fossés,
- 76 000 m² de préparation par le point à temps automatique des chaussées avant revêtement,
- 94 000 m² de préparation de chaussées avant revêtement définitif,
- 76 000 m² de revêtement définitif.



Le service voirie est composé de 17 employés.

En 2023 les dépenses liées à ce service se sont élevées à 2 059 000 €



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter nos services à l'adresse email dst@3clg.fr





Production artistique des enfants du Relais Petite enfance



**Coteaux
et Landes**
de Gascogne

Besoin d'un renseignement ?

Votre communauté de communes est à votre écoute !

-  Ouverture du lundi au jeudi : 9h00 – 12h30 | 14h00 – 17h00
Le vendredi : 9h00 – 12h30 | Le samedi et dimanche : fermé
-  05 53 83 65 60
-  accueil@3clg.fr
-  www.3clg.fr
-  2366 route des Châteaux, 47250 Grézet-Cavagnan